

**Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire du CERPM
du samedi 3 mars 2018**

Chers membres

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une assemblée générale ordinaire du Centre Ecole Régional de Parachutisme de Maubeuge aura lieu le samedi 3 mars 2018, à 19 heures, au centre de parachutisme, aérodrome de la Salmagne, 59600 Vieux Reng.

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2017
2. Rapport moral 2017
3. Rapport financier 2017
4. Election : deux places sont à pourvoir au sein du Conseil d'administration (candidature à envoyer au comité CERPM <comite@skydivemaubeuge.fr> avant le 28 février 2018)
5. Questions diverses (candidature à envoyer au comité CERPM <comite@skydivemaubeuge.fr> avant le 28 février 2018 pour être mis à l'ordre du jour)

Nous vous rappelons qu'en vertu des dispositions de nos statuts :

1. Pour avoir le droit de vote à l'assemblée, vous devez avoir été licencié en 2017 et à jour de vos cotisations CERPM 2017 et 2018.
2. Seuls pourront être adjoints à l'ordre du jour, les points soumis par écrit au Comité Directeur (avant le 28 février 2018).
3. Si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'assemblée générale, vous pouvez vous y faire représenter par un mandataire. A cet effet, vous trouverez ci-joint une formule de pouvoir que vous voudrez bien, après l'avoir complétée et signée, remettre à votre mandataire, accompagné d'une photocopie d'une pièce d'identité. Un seul pouvoir par personne est autorisé.

Dans la perspective de l'assemblée générale, tous les comptes rendus des Assemblées Générales et Comité directeur sont accessibles sur la partie membre du site (<https://adh.skydivemaubeuge.fr/common/login.php>).

Le rapport moral 2017, le rapport financier 2017 et le budget prévisionnel 2018 seront mis à disposition sur le site internet (partie membre) ou sur simple demande écrite (info@skydivemaubeuge.fr).

Comptant sur votre présence,

le 25 janvier 2018

Laurent Cormier, Président

**Procuration ou Mandat de représentation à
l'Assemblée Générale du CERPM du 3 MARS 2018**

Je soussigné M/Mme, membre actif du CERPM, donne pouvoir à M/Mme....., également membre actif du CERPM, aux fins de me représenter lors de l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 3 mars 2018.

Le mandataire pourra, en mon nom, prendre part à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Une seule procuration par membre actif est possible.

Les membres actifs mineurs ou incapables sont représentés par leurs représentants légaux.

Je joins un justificatif d'identité, au présent document.

A, le

Signature